

MAMAN SI JE VEUX, QUAND JE VEUX, COMME JE VEUX!

Pour pouvoir se réaliser pleinement, les femmes veulent maîtriser leur fécondité. La reconnaissance du droit des femmes à le faire, y compris en recourant à l'avortement, est essentielle pour garantir leur autonomie et leur dignité, et particulièrement tout ce qui touche à leur intégrité physique et à leurs droits sexuels.





CONSEIL DES FEMMES
francophones de Belgique asbl

Rue du Méridien 10
B-1210 Bruxelles
T. 32 2 229 38 21
info@cffb.be | www.cffb.be



**Loterie
Nationale**

LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION DE L'AVORTEMENT

Nous souhaitons que l'accès à l'IVG, acte médical, soit reconnu comme un droit à la santé et non comme un délit, dépénalisé sous certaines conditions.

EN DANGER FAUTE DE SOLUTION!

Chaque année dans le monde toutes les 9 minutes, une femme meurt des suites d'un avortement clandestin. Cinq millions de femmes sont hospitalisées pour des complications sévères liées à des avortements pratiqués dans des conditions sanitaires dangereuses.

QUEL DANGER?

Lors d'une grossesse non désirée, les femmes avortent, que l'IVG soit légale ou non. Elles utilisent alors des aiguilles à tricoter ou de l'eau de javel, ou encore des cintres ou des tiges de persil. STOP!

LIBERTÉ, DIGNITÉ, INTÉGRITÉ

Parce que nous considérons que les avortements clandestins, et l'ensemble des violences faites aux femmes, sont incompatibles avec la dignité humaine, l'intégrité physique et psychique, la santé et le respect des droits

fondamentaux, nous nous battons pour que toutes les femmes puissent disposer librement de leur corps et vivre dans la dignité, le respect de leur intégrité physique et à l'abri des violences dans tous les pays du monde.

NOTRE CORPS NOUS APPARTIENT

Le choix d'interrompre une grossesse concerne de nombreuses femmes au cours de leur vie. C'est à elles de prendre leur décision, sans pression sociale, psychologique ou culpabilité.

DES DROITS UNIVERSELS ET INALIÉNABLES

Nous demandons que toutes les femmes aient accès à des services de planification familiale, à la contraception et à l'information sur la sexualité, comme le recommande l'OMS. Nous demandons la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs comme des droits universels et inaliénables. Nous demandons la dépénalisation universelle de l'avortement pour un accès à un avortement sûr et médicalement encadré pour toutes les femmes.

POUR SOUTENIR L'IVG HORS DU CODE PÉNAL

www.manifestedes350.be/signer-le-manifeste-des-350/